



HAL
open science

Conflits d'usage autour de la ressource en eau : quelles stratégies pour les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron

Audrey Rivaud

► **To cite this version:**

Audrey Rivaud. Conflits d'usage autour de la ressource en eau : quelles stratégies pour les ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron. Colloque international "Les 6èmes journées de la proximité : le temps des débats", Oct 2009, Poitiers, France. hal-00547207

HAL Id: hal-00547207

<https://hal.science/hal-00547207>

Submitted on 15 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



“ Le Temps des Débats ”
14, 15 et 16 octobre 2009 - Poitiers

CONFLITS D’USAGE AUTOUR DE LA RESSOURCE EN EAU : QUELLES STRATEGIES POUR LES OSTREICULTEURS DU BASSIN DE MARENNES-OLERON

RIVAUD Audrey
CRIEF-TEIR – IFREMER DEM
Université de Poitiers
audrey.rivaud@etu.univ-poitiers.fr

Résumé :

Des travaux récents ont appréhendé la question des conflits d’usage environnementaux, en proposant un croisement entre le modèle *exit-voice* développé par Hirschman, et les catégories conceptuelles de l’économie de proximités. Cette construction théorique a vocation à décrypter les ressorts du comportement des acteurs confrontés à un dysfonctionnement au sein d’une organisation territoriale, en tenant compte de leur situation dans l’espace physique et dans l’espace socio-économique. Dans le cadre de cette communication, nous cherchons à tester le pouvoir explicatif de cette grille de lecture originale en l’appliquant au conflit d’usage autour de la ressource en eau entre les agriculteurs et les ostréiculteurs du bassin versant de la Charente et sa frange littorale. Notre étude de cas porte plus précisément sur les stratégies développées par le collectif intermédiaire des ostréiculteurs pour faire face au défaut de gestion intégrée des ressources en eau sur le territoire. En nous appuyant notamment sur les données collectées au cours d’une enquête de terrain, nous montrons que la proximité spatiale subie et la nature variable de la proximité de coordination explique la variété des stratégies déployées par les acteurs. Nous soulignons également le fait que les stratégies d’*exit* mises en œuvre par les ostréiculteurs se révèlent moins pertinentes que les stratégies de *voice* au regard du dépassement du dysfonctionnement de l’organisation territoriale. Ceci nous amène à nous interroger les conditions d’émergence du *voice* au sein du collectif ostréicole.

Mots clés :

Modèle *exit-voice*, proximités, coordination, conflits d’usage, ostréiculture.

CONFLITS D'USAGE AUTOUR DE LA RESSOURCE EN EAU : QUELLES STRATEGIES POUR LES OSTREICULTEURS DU BASSIN DE MARENNES-OLERON ?

Introduction

Le maintien et le déploiement des activités économiques présentes sur un territoire se situent au cœur des enjeux en termes de développement local. Toutefois, la coexistence d'activités variées sur un même espace peut donner lieu à des problèmes d'externalités et/ou de concurrence concernant l'accès à certaines ressources naturelles, et ainsi conduire à des situations de conflits d'usage. Ces dernières révèlent les dimensions négatives de la proximité spatiale [Kirat, 1999 ; Torre, Caron, 2005], et amènent à questionner les formes particulières de la coordination qui en découlent.

Dans la continuité des travaux menés par l'Ecole de la Proximité sur la question des conflits d'usage environnementaux [Torre, Zuindeau, 2009], dont les apports résident dans la prise en compte de la situation des acteurs dans l'espace socio-économique mais aussi dans l'espace physique, Boub-Olga et *al.* [2009a ; 2009b] proposent un approfondissement de la lecture des dysfonctionnements territoriaux, en intégrant de façon plus explicite les dimensions stratégiques qui sous-tendent le comportement des acteurs. Basé sur la déclinaison des solutions canoniques d'*exit* et de *voice* [Hirschman, 1970], le schéma conceptuel développé tente d'appréhender d'une manière originale les modalités de coordination autour d'un bien environnemental et pose la question des conditions du dépassement des situations conflictuelles. L'objectif de cette communication est de tester le pouvoir explicatif de la grille théorique issue du croisement entre le modèle *exit-voice* et l'économie de proximités, en l'appliquant au conflit d'usage autour de la ressource en eau entre les agriculteurs et les ostréiculteurs du bassin versant de la Charente et de sa frange littorale. Notre étude de cas porte plus particulièrement sur le positionnement stratégique des entreprises ostréicoles confrontées au défaut de gestion intégrée des ressources en eau. Elle s'appuie notamment sur une base de données constituée au moyen d'enquêtes de terrain auprès d'une cinquantaine de professionnels.

Nous proposons, dans la première partie de ce papier, un retour succinct sur le modèle « *exit-voice* / proximités », avant de définir plus en détails, dans une deuxième partie, la méthode et les données sur lesquelles repose notre analyse empirique. Le troisième point s'attache à décrire les contraintes productives et environnementales qui caractérisent la filière ostréicole du bassin Marennes-Oléron et conditionnent, de ce fait, les modalités de coordination autour de la ressource en eau. Dans la quatrième partie, nous en venons à porter précisément notre attention sur les formes de la coordination entre les agriculteurs et les ostréiculteurs autour de l'eau douce, en nous concentrant sur les différentes dimensions de la proximité. Cette analyse de la situation des acteurs nous amène à présenter et à décrypter, dans une cinquième partie, les stratégies d'*exit* et de *voice* effectivement mobilisées par les ostréiculteurs et leurs incidences au regard de l'émergence d'une gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin versant de la Charente.

1. Du modèle *exit-voice* à l'économie de proximités : une grille de lecture de la coordination dans le cadre d'un conflit d'usage environnemental

Des travaux récents [Boub-Olga et *al.*, 2009a ; 2009b] ont appréhendé la question des conflits d'usage environnementaux, en proposant un croisement entre le modèle *exit-voice* développé par Hirschman [1970 ; 1986], et les catégories conceptuelles de l'économie de proximités [Gilly, Torre, 2000 ; Pecqueur, Zimmerman, 2004]. Cette grille de lecture a vocation à décrypter les ressorts du comportement des acteurs confrontés à un dysfonctionnement au sein d'une organisation territoriale en vue de sa résolution, en tenant compte de leur situation dans l'espace physique et dans l'espace socio-économique. En ce sens, le positionnement méthodologique retenu s'inscrit dans la continuité des réflexions actuelles sur l'analyse économique des institutions et relève d'une démarche « holindividualiste » [Théret, 2000] : l'environnement social et institutionnel est perçu comme un

facteur conditionnant le choix des acteurs, néanmoins, les formes de l'action – et notamment de l'action collective – façonnent des règles nouvelles. Nous rappelons succinctement les éléments essentiels de la construction théorique.

Le modèle *exit-voice*

Plus fréquemment convoqué pour traiter les questions relatives aux relations inter-entreprises ou encore pour analyser les conditions du développement, le modèle *exit-voice* élaboré par A. O. Hirschman n'a fait l'objet que de rares applications aux problématiques environnementales¹. Pourtant, en cherchant à rendre compte des solutions dont disposent les individus ou les groupes d'individus pour répondre à un dysfonctionnement au sein d'une organisation, le diptyque hirschmanien propose des outils conceptuels qui nous semblent féconds pour étudier les conflits d'usage environnementaux. En effet, si on considère les conflits d'usage comme la manifestation d'un dysfonctionnement au sein d'une organisation territoriale², il est possible de remobiliser les concepts proposés par l'auteur pour décrire assez finement les possibilités d'action des membres de l'organisation. De façon synthétique, les acteurs ont le choix entre deux grandes catégories d'action : l'*exit*, qui correspond à un départ, une défection ; le *voice*, qui renvoie à la prise de parole pour faire entendre son mécontentement. Dans le cadre de nos recherches sur les conflits d'usage environnementaux, nous avons affiné et décomposé les deux formes canoniques d'*exit* et de *voice* en quatre sous-catégories : l'*exit* spatial ; l'*exit* dans l'espace des ressources ; le *voice* concertation ; le *voice* confrontation.

L'*exit* spatial renvoie à la modification de la localisation physique des acteurs. L'*exit* dans l'espace des ressources correspond à la modification des techniques ou de des technologies de production, dans le but de s'affranchir du bien environnemental à l'origine du dysfonctionnement. La stratégie de *voice* concertation fait référence à la mobilisation d'institutions locales, nationales ou internationales, pour faire émerger un compromis, une règle commune, permettant de dépasser le dysfonctionnement. La logique de *voice* confrontation se traduit par des expressions d'opposition marquées (manifestations, recours aux tribunaux, etc.). La situation de *voice* confrontation peut impliquer un blocage temporaire et correspond à l'engagement dans le conflit. Signalons que, tous les acteurs ne mettent pas nécessairement en œuvre une ou plusieurs stratégies pour faire face au dysfonctionnement. Ils peuvent également adopter une position de passivité (*passivity*), c'est-à-dire ne rien faire. Fondamentalement, on considère que si les acteurs sont rationnels, même de manière limitée – ou située –, ils vont opter pour la solution qu'ils estiment la moins coûteuse, ces coûts étant dépendants de leur situation dans l'espace physique et dans l'espace socio-économique. A ce titre, l'analyse proposée par Hirschman peut être enrichie par les apports de l'économie de proximités.

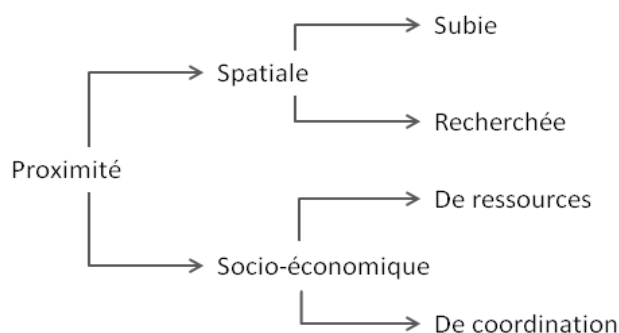
Les concepts de l'économie de proximités

L'École de la proximité se fixe comme programme de recherche de prendre en compte les dimensions spatiales, organisationnelles et institutionnelles des processus de coordination, au niveau local et global [Bouba-Olga, et al., 2008b]. Les travaux menés dans ce sens depuis la fin des années 1990 sur les questions environnementales ont notamment permis de remettre en cause les vertus de la proximité géographique pour le développement de certains territoires – phénomènes de concurrence ou d'encombrement pour l'accès à certaines ressources naturelles –, et de questionner les modalités de dépassement de ces situations spécifiques [Kirat, 1999]. En nous référant à la typologie élaborée par Bouba-Olga et Grossetti [2008], enrichie de la décomposition de Torre et Caron [2005] concernant les caractéristiques de la proximité spatiale, nous tentons de comprendre le rôle joué par les différentes formes de proximités dans l'élaboration du comportement des acteurs d'une organisation territoriale.

¹ Notons les travaux de Mailefert et Zuindeau [2008], qui proposent une application intéressante du modèle d'Hirschman au cas des risques environnementaux dans le bassin minier du Nord-Pas de Calais.

² On entend ici par organisation territoriale, une entité géographique dont les limites sont définies par des dispositifs institutionnels et devant répondre à des objectifs de cohérence.

Figure 1 : Typologie des formes de proximité



Bouba-Olga, Grossetti, 2008

La première distinction oppose la proximité d'essence spatiale qui implique « être proche de », et la proximité non-spatiale ne relevant pas de la localisation géographique des individus qui signifie plutôt « se sentir proche de ». La proximité spatiale³ peut être subie si les acteurs, pour un certain nombre de raisons, n'ont pas la possibilité de se déplacer, ou recherchée si elle répond à une « demande » spécifique (touristes, retraités, etc.). La proximité socio-économique⁴, en reprenant l'expression des auteurs, consiste à s'interroger sur ce qui rapproche – ou éloigne, quand elle fait défaut – deux individus. Cette proximité relève de mécanismes distincts, regroupés sous les formes « proximité de ressources » et « proximité de coordination ». La proximité de ressources implique que l'on porte attention aux ressources matérielles et cognitives dont disposent ou que mobilisent les individus. Ces catégories conceptuelles permettent de nous prononcer sur la ressemblance intrinsèque ou la complémentarité des acteurs par rapport à leur activité et la façon dont ils la mettent en œuvre. La proximité de coordination permet, quant à elle, de prendre en compte les éléments qui facilitent – ou non – la coordination, indépendamment des caractéristiques individuelles. Ces éléments peuvent être relatifs aux réseaux sociaux, ce qui est entendu par proximité relationnelle, et/ou aux dispositifs de médiation qui structurent la coordination qui définissent une proximité institutionnelle⁵.

L'identification de ces formes de proximités permet d'appréhender les contraintes de coordination – liées à la localisation, aux ressources, aux dispositifs de médiation – et ainsi d'apporter des éléments de compréhension sur les mécanismes qui sous-tendent les stratégies des acteurs. En outre, la grille de lecture proximiste peut éclairer en partie les causes du dysfonctionnement au sein d'une organisation territoriale. A titre d'illustration, la combinaison entre une proximité spatiale subie et une proximité de ressource matérielle – usage d'une même ressource – implique des besoins de coordination spécifiques, et est donc potentiellement polémogène et productrice de dysfonctionnement.

Le croisement du modèle *exit-voice* et de l'approche proximiste

Le croisement entre les deux grilles d'analyse précédemment présentées permet d'aboutir à une caractérisation des possibilités d'action des individus confrontés à un dysfonctionnement. En considérant les spécificités liées à la localisation des acteurs, à savoir la nature de la proximité

³ Les formes de proximité ne font pas l'objet d'un consensus sémantique. Nous définissons ici par proximité spatiale ce que d'autres dénomment « proximité géographique » (Torre, Caron, 2002, notamment) ou encore « proximité physique ».

⁴ A l'image de la proximité spatiale, la proximité socio-économique est également désignée, dans un certain nombre de travaux comme « proximité organisée » (Rallet, Torre, 2005). Néanmoins, le choix de Bouba-Olga et Grossetti d'adopter une nouvelle terminologie se justifie par le caractère trop englobant de la catégorie « proximité organisée », que les auteurs essaient de préciser (2008, p.316).

⁵ Les auteurs préfèrent aux termes « proximité institutionnelle » les termes « proximité de médiation ». Néanmoins, les deux expressions renvoient aux mêmes structures de coordination.

spatiale, et en caractérisant le degré de proximité de coordination, ce modèle met en évidence le fait que selon la situation des acteurs, toutes les solutions existantes ne sont pas applicables.

Tableau 1 : *Exit*, *voice* et proximités

Réponses au dysfonctionnement		Proximité de coordination	
		Forte	Faible
Proximité spatiale	Recherchée	<i>exit</i> ou <i>voice</i> concertation	<i>exit</i>
	Subie	<i>exit</i> dans l'espace des ressources ou <i>voice</i> concertation	<i>exit</i> dans l'espace des ressources ou <i>voice</i> confrontation

Par exemple, dans le cas où la proximité spatiale est subie et la proximité de coordination est faible, les acteurs n'ont plus le choix qu'entre deux stratégies seulement : ils peuvent recourir à un *exit* dans l'espace des ressources – l'*exit* spatial étant rendu impossible par la contrainte de localisation –, ou à une forme de *voice* confrontation – la faiblesse de la proximité de coordination ne laissant pas entrevoir les possibilités d'émergence de compromis qui sous-tendent le *voice* concertation.

Ce premier niveau d'analyse nous permet donc de définir les marges de manœuvre des acteurs confrontés à un dysfonctionnement, en tenant compte de leur situation. Il permet également apporter des éléments de compréhension concernant les motivations de l'action collective [Maillefert, Zuindeau, 2008]. Cependant, un second niveau de raisonnement nous amène à interroger, à la suite d'Hirschman, l'efficacité des stratégies mises en œuvre au regard de la résolution du dysfonctionnement initial. En effet, dans son ouvrage de 1970, Hirschman s'intéresse aux modalités d'action des membres d'une organisation dans le but de se prononcer sur les moyens les plus efficaces de dépasser ce qu'il nomme les « défaillances surmontables » [p.12 de l'édition française]. A ce titre, il note que, selon la nature de l'organisation, les stratégies d'*exit* ou de *voice* peuvent être plus ou moins pertinentes pour opérer un « redressement ». Nous verrons notamment que dans le cadre du dysfonctionnement que nous étudions, relatif au problème de partage de la ressource en eau l'échelle du bassin versant de la Charente, les stratégies d'*exit* mises en œuvre par les ostréiculteurs tendent à affaiblir les possibilités d'émergence d'une gestion intégrée de la ressource en eau. Dès lors, si l'on considère le tableau 1 non plus dans une perspective statique, mais dans une perspective dynamique, nous cherchons à nous prononcer sur les déplacements à effectuer entre les différentes cases – de la case en bas à droite à celle en bas à gauche, par exemple –, et les conditions de ces déplacements – en termes de proximités notamment –, pour résoudre le dysfonctionnement à l'origine du conflit d'usage environnemental.

Afin de tester son pouvoir heuristique et de confirmer ou d'infirmes les hypothèses sous-jacentes à la réalisation du croisement « *exit-voice* / proximité », nous appliquons cette grille d'analyse théorique au cas du conflit d'usage autour de la ressource en eau entre les agriculteurs et les ostréiculteurs du bassin versant de la Charente. Nous nous intéressons plus précisément au collectif intermédiaire des ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron et au positionnement stratégique des entreprises ostréicoles face au défaut de gestion intégrée de l'eau douce.

2. Le collectif ostréicole face au défaut de gestion intégrée des ressources en eau : méthode et données

Sur le bassin versant de la Charente et sa frange littorale – bassin Marennes-Oléron –, les questions relatives au partage et à la préservation de l'eau douce s'avèrent particulièrement délicates. Effectivement, l'utilisation par plusieurs acteurs de cette ressource commune et spatialisée, dont les principes d'allocation ne relèvent pas d'allocation marchande mais de l'attribution de droits d'usage, fait ressortir un certain nombre d'interdépendances qui peuvent prendre la forme de tensions et/ou de conflits d'usage, lorsque l'ensemble des besoins n'est pas satisfait. On observe notamment sur ce territoire un conflit important entre les activités agricoles et ostréicoles, portant sur des questions

quantitatives en lien avec les prélèvements pour l'irrigation et qualitatives en lien avec les pollutions diffuses engendrées par l'utilisation d'intrants. En nous référant à l'analyse proposée par Hirschman, le dysfonctionnement sur lequel nous avons à porter notre attention a trait à un défaut de gestion coordonnée de l'eau douce entre les différents usagers. Dès lors, l'organisation territoriale que nous étudions est définie par les frontières hydrographiques qui délimitent le bassin versant de la Charente⁶. Cette organisation a pour objectif de mettre en œuvre des dispositifs de gouvernance qui permettent d'assurer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), cette dernière étant entendue comme le principe qui garanti la prise en compte des divers intérêts sociaux, économiques et environnementaux [GWP, ROB, 2009]⁷. Dans ce contexte, le conflit entre les agriculteurs et les ostréiculteurs est appréhendé comme un exemple représentatif des défis auxquels doit répondre la gestion intégrée des ressources en eau. L'analyse empirique que nous proposons dans ce papier, se focalise sur les réponses apportées par le collectif ostréicole pour faire face au manque d'approvisionnement en eau douce et/ou aux problèmes engendrés par sa dégradation. L'enjeu de ce travail empirique centré sur les formes de la coordination est double : il s'agit, d'une part, d'identifier les marges de manœuvre des ostréiculteurs, compte tenu de leur situation dans l'espace physique et dans l'espace socio-économique pour répondre au dysfonctionnement, d'autre part, de comprendre en quoi les stratégies développées permettent de résoudre ou non le dysfonctionnement initial au regard des objectifs de l'organisation.

Pour répondre à ces intentions, nos recherches se sont, dans un premier temps, appuyées sur un corpus bibliographique [notamment, EPTB Charente, 2004 ; Bry, Holfack, 2004 ; Loubier et *al.*, 2005 ; Bouba-Olga et *al.*, 2006 ; Granjou, Garin, 2006] et des enquêtes à dire d'experts [Bouba-Olga et *al.*, 2008a]. Ces matériaux nous ont permis de reconstruire l'histoire du conflit entre les agriculteurs et les ostréiculteurs dans le bassin de la Charente et d'en comprendre les origines. Nous avons également réalisé, sur la base de ces supports, une analyse du secteur ostréicole dans le but de dégager les enjeux et les contraintes qui structurent actuellement la filière [Rivaud, 2007]. En complément à ces investigations, et afin d'apporter des éléments de validation plus directement en lien avec le croisement théorique « *exit-voice* / proximités », nous avons effectué, dans un second temps, une enquête par entretiens semi-directifs auprès d'une cinquantaine d'ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron. Ce travail de terrain avait vocation à approfondir la lecture du système d'interdépendances entre les acteurs, notamment à travers un éclairage plus fin des stratégies productives mises en place par les exploitants ostréicoles. Nos questionnements ont portés à la fois sur les logiques de production des exploitations et l'évaluation des besoins en eau douce, sur les modalités de coordination avec les agriculteurs autour de la ressource, et enfin sur les modalités d'action des professionnels en réponse au dysfonctionnement territorial. Il est à signaler que le modèle *exit-voice* a été testé sur la question du partage de la ressource en eau exclusivement – et non sur les problématiques qualitatives.

Plus précisément, nous avons retenu la technique de collecte de données au moyen d'une enquête par questionnaire. Cette méthode est particulièrement appropriée pour décrypter la façon dont les individus appréhendent un phénomène [Berthier, 2006], en l'occurrence, le partage et la préservation de l'eau douce. Outre l'objectif de caractérisation des structures productives ostréicoles, l'enquête par questionnaire avait vocation à vérifier trois séries d'hypothèses. La première série d'hypothèses concernait la représentation des besoins en eau douce pour la production ostréicole : pour quelles raisons et à quelles périodes les ostréiculteurs pensent-ils être dépendants des apports en eau douce ? Les problèmes de stabilisation de la connaissance scientifique à ce propos [Samin, Mc Combie, 2007] rendent la question de la perception du dysfonctionnement centrale, dans la mesure

⁶ Nous utilisons dans un souci de clarté les termes « bassin versant de la Charente ». Néanmoins, nous nous référons tant à la zone continentale qu'à la zone littorale – le bassin Marennes-Oléron – de cette entité géographique. En effet, les zones littorales influencées par les eaux de la Charente sont désormais intégrées à la notion de « bassin versant ».

⁷ L'objectif de gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle des bassins versants est imposé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) de 2000.

où la lecture même du système d'interdépendances conditionne nécessairement les solutions que cherchent à apporter les acteurs. La deuxième série d'hypothèses que nous avons testée était plus directement axée sur les modalités de coordination entre les ostréiculteurs et les agriculteurs. Les recherches menées en amont sur notre terrain d'étude nous ont permis de mettre en évidence l'écart entre l'utilisation agricole de l'eau et les besoins conchylicoles, et par là même le défaut de coordination existant par rapport à la question du partage de l'eau douce. Elles nous ont également conduit à faire des hypothèses sur la timidité des espaces de négociation ainsi que l'asymétrie caractérisant le jeu des acteurs auxquels nous portons attention. Toutefois, ces réflexions n'avaient pas fait l'objet d'une vérification auprès d'un nombre suffisant de professionnels, ce qui justifie la production de ce travail complémentaire. Nous avons, dès lors, cherché à comprendre plus précisément les relations entre les deux collectifs, en évaluant la présence et la qualité des formes de proximités non-spatiales – plus particulièrement de la proximité institutionnelle, cette dernière étant appréciée par l'intermédiaire des rapports avec les organisations professionnelles, les services de l'Etat et les instituts de recherche. Enfin, la troisième série d'hypothèses ayant fait l'objet d'un questionnement précis était relative aux réponses apportées par les acteurs au dysfonctionnement. Il s'agissait dans ce cadre de soumettre les catégories types issues du modèle *exit-voice*, afin de d'apporter quelques éléments chiffrés sur les stratégies effectivement mises en œuvres par les ostréiculteurs pour valider ou invalider le raisonnement théorique.

Le questionnaire se composait de quatre grandes parties articulées autour de questions ouvertes et fermées. Les trois premières parties avaient pour objectif de situer les acteurs au moyen de questions portant sur les structures productives, sur les relations des ostréiculteurs avec les autres acteurs de l'organisation territoriale et le rapport à l'eau douce, et sur formes de proximités. La quatrième partie, avait vocation à identifier les stratégies mises en œuvre par les acteurs dans le cadre de la déclinaison du modèle « *exit-voice* ». Ce questionnaire a été soumis à 52 ostréiculteurs du bassin Marennes-Oléron lors d'entretiens réalisés dans les établissements ostréicoles au cours de l'automne 2008. Les professionnels enquêtés étaient principalement issus du fichier « Groupement Qualité » fourni par la Section Régionale Conchylicole (SRC) mis à jour en mars 2008 (fichier regroupant 368 ostréiculteurs). Toutefois, pour ne pas limiter l'échantillon aux professionnels adhérents à la marque « Marennes-Oléron », nous avons élargi notre base de contacts au moyen de l'annuaire des professionnels des Pages Jaunes. L'échantillon d'exploitants que nous avons rencontrés est représentatif de la population de référence sur la zone de notre étude. Notons néanmoins une légère sous-représentation des petites structures⁸. Les renseignements collectés ont donné lieu à la constitution d'une base de données, par l'intermédiaire d'un codage de l'ensemble des questions fermées et ouvertes. Nous présentons dans la suite de ce papier les résultats de l'enquête, en nous appuyant pour certaines interprétations, sur les recherches effectuées antérieurement sur le terrain d'étude.

⁸ Ce biais peut s'expliquer par plusieurs éléments : d'abord, les listes de contacts à notre disposition peuvent induire une légère déformation de la population de référence, car dans un cas comme dans l'autre, l'adhésion est payante et dans le cas du groupement qualité elle implique, en outre, la mise en œuvre d'un cahier des charges spécifique que les petites structures ne sont pas nécessairement en mesure d'assurer ; ensuite, les petites exploitations ont été plus difficiles à contacter, a fortiori lorsque le chef d'exploitation travaillait seul – la présence à l'établissement étant relativement rare – ; enfin, l'argument de la taille a été invoqué à plusieurs reprises comme motif de refus de participation à l'enquête, soit parce que le manque de main d'œuvre ne permettait pas de dégager le temps suffisant, soit parce que la personne contactée ne se sentait pas concernée par la problématique. Toutefois, la dynamique à l'œuvre dans le secteur ostréicole ayant tendance à suivre celle opérée dans le secteur agricole à partir des années 1970, la profession subit actuellement une importante restructuration qui se traduit par une concentration accrue des moyens de production et une diminution forte du nombre d'exploitations. Ainsi les données sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour qualifier la population de référence, issues du rapport Astrodome [Mongruel et al., 2008] et du recensement conchylicole réalisé en 2001 [Agreste, 2005], surestiment certainement le poids des petites unités de production actuellement présentes dans le département de la Charente-Maritime.

3. Entre contraintes productives et environnementales : les spécificités de la filière ostréicole du bassin Marennes-Oléron

La première phase de notre démarche empirique a trait à l'identification de la situation des acteurs. Afin d'entamer cette analyse, nous revenons sur les logiques productives des entreprises ostréicoles de notre terrain d'étude, dans le but d'identifier les tendances et les contraintes sectorielles, ainsi que sur la spécificité des besoins en eau et les contraintes environnementales.

Les spécificités productives de la population enquêtée

L'ostréiculture est une activité qui se déroule en milieu estuarien, à la confluence des eaux continentales et littorales. Le cycle de production de l'huître s'écoule environ sur une période de quatre années et se décompose, de façon schématique, en quatre étapes distinctes répondant à des exigences variées, tant d'un point de vue technique qu'environnemental (*cf. infra*) : le captage, qui correspond à la collecte des jeunes huîtres en milieu naturel ; l'élevage, qui renvoie à la période de croissance des coquillages ; l'affinage, dont l'objectif est de donner sa spécificité gustative au produit ; enfin, la commercialisation, unique étape déconnectée du milieu naturel. Le bassin Marennes-Oléron est le premier bassin européen en termes de commercialisation des huîtres. Il assure également l'approvisionnement en naissain⁹ des sites de production de Normandie, Bretagne, Loire-Atlantique et Méditerranée. Il est particulièrement reconnu pour sa spécialisation dans l'affinage des huîtres en claires¹⁰. En raison de ces caractéristiques locales, les entreprises ostréicoles de Marennes-Oléron réalisent, dans leur grande majorité, l'ensemble des étapes de la production. La stratégie d'intégration verticale répond notamment à une volonté de sécurisation de l'activité. Ainsi, dans notre échantillon, seulement 9 ostréiculteurs sur 52 ne réalisent pas de captage. Dans 98% des cas, les entreprises élèvent et affinent leurs coquillages. Bien que le bassin Marennes-Oléron puisse accueillir l'ensemble des étapes du cycle de production de l'huître, un certain nombre de producteurs ont fait le choix de délocaliser une partie de l'élevage dans des bassins de production présentant une plus forte productivité – notamment, en Bretagne et en Normandie –, afin de raccourcir la période de croissance. Les exploitations ayant mis en œuvre ce type de stratégie en interne sont donc doublement localisées. Malgré l'investissement financier et temporel très important – notamment en termes de temps de transport pour aller travailler dans les parcs ostréicoles bretons ou normands –, 20 entreprises sur 52 se trouvaient dans cette situation lors de notre enquête. Cette tendance à la délocalisation de certaines étapes de la production a été marquée du début des 1980 à la fin des années 1990. Elle a, toutefois, subi un coup d'arrêt, les gains de productivité des zones nouvellement investies n'étant plus suffisants au regard des contraintes engendrées. C'est la raison pour laquelle aucun ostréiculteur rencontré n'a mentionné un projet d'acquisition de parc dans un autre bassin français. Les transferts inter-bassins, des sites de production vers les sites d'affinage et de commercialisation, restent cependant élevés [Agreste, 2005].

Si les exploitations pratiquent effectivement l'ensemble des étapes de production, elles ne se concentrent pas nécessairement dans les mêmes proportions sur chaque phase du cycle. Ainsi, certains établissements réduisent l'élevage pour privilégier les étapes de l'affinage et de l'expédition, d'autres limitent le captage naturel. Sur ce dernier point, plus de 6 entreprises sur 10 s'approvisionnent en naissain, en substitution ou en complément au captage interne, auprès d'autres ostréiculteurs ou auprès d'écloseries. La part occupée par le naissain d'écloserie connaît un développement particulièrement important, puisqu'au moment de notre enquête cette stratégie d'approvisionnement externe concerne plus d'une entreprise sur deux. Cette tendance sectorielle peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, les techniques de production contrôlées de naissain en écloserie permettent de pallier les fluctuations liées au captage naturel – variable selon les années du fait des conditions de salinité et d'ensoleillement – et de lisser, dans une moindre mesure, une partie

⁹ Le naissain est le nom donné aux très jeunes huîtres.

¹⁰ Les claires sont des bassins naturels creusés dans les marais, dans lesquels les huîtres sont déposées en vue de l'affinage.

du cycle de production de l'huître que les conditions climatiques rendent extrêmement vulnérable. Ensuite, et c'est certainement la raison principale, seules les écloséries sont en mesure de produire des huîtres triploïdes¹¹. Or, ces huîtres commercialisées pour la première fois en 2000, présentent la spécificité d'être stériles, ce qui permet de réduire considérablement le cycle de production¹². Par ailleurs, elles sont commercialisables tout au long de l'année, parce qu'elles ne connaissent pas de période de laitance – substance produite pendant la reproduction et peu appréciée des consommateurs – à l'inverse des huîtres diploïdes. Pour répondre aux mauvaises années de croissance qui ont marquées le début des années 2000, et pour limiter les problèmes de trésorerie, les professionnels ont cherché à s'engager dans des techniques de production offrant de meilleurs rendements et des possibilités d'étalement de la commercialisation dans le temps. Le développement du naissain d'éclosérie, tendance marquante des évolutions récentes de la filière, participe donc aux logiques d'intensification des processus productifs ostréicoles, qui, pour répondre à une baisse du prix de l'huître, conduisent les ostréiculteurs à saturer leur zone d'exploitation. Toutefois, nous verrons plus loin que le recours au naissain d'éclosérie et aux huîtres triploïdes correspond, pour certains professionnels, à une stratégie délibérée d'*exit* dans l'espace des ressources. La variabilité du captage et le ralentissement de la croissance étant appréhendés comme une conséquence du défaut d'approvisionnement en eau douce, certains producteurs cherchent des solutions techniques à la problématique récurrente de concurrence autour de la ressource en eau.

Hormis l'évolution du secteur vers la fourniture des jeunes huîtres auprès des écloséries et la production d'huîtres triploïdes, notre enquête révèle une relative inertie dans les stratégies productives des ostréiculteurs de Marennes-Oléron. En effet, plus d'un ostréiculteur sur deux n'envisagent pas de modification significative de leur système productif à moyen terme. Les stratégies d'installation au large, qui font l'objet d'une expérimentation dans notre zone étude, restent pour le moment en retrait. Seulement 5 ostréiculteurs de notre échantillon ont déclaré envisager mettre en œuvre cette technique de production. Au-delà des contraintes juridiques qui bloquent actuellement le développement de la culture sur filières, cette technique de production nécessite des investissements lourds et des compétences relativement différentes de celles actuellement détenues par les ostréiculteurs.

Au final, on observe une certaine homogénéité des entreprises enquêtées. De manière logique, des écarts structurels existent entre les plus petites et les plus grosses exploitations. Néanmoins, on note une convergence des stratégies productives : réalisation de l'ensemble du cycle de production, ouverture au naissain d'éclosérie et particulièrement aux huîtres triploïdes dans une logique d'intensification, assez faible diversification des activités. Par ailleurs, les opportunités productives pour les années à venir semblent, dans l'état actuel des choses, relativement floues. On ne voit pas clairement se dessiner de virages techniques ou technologiques différents des évolutions déjà amorcées. Dans ce contexte, nous avons cherché à comprendre comment les ostréiculteurs se positionnaient par rapport à la question du partage de l'eau douce, en considérant que les stratégies productives mises en œuvre peuvent avoir une incidence sur les attentes en matière de gestion intégrée de la ressource.

La représentation des besoins en eau

Les problématiques en lien avec les eaux littorales, et plus particulièrement les eaux estuariennes, touchent les ostréiculteurs au plus haut point, avant tout parce qu'il s'agit du milieu de vie des coquillages qu'ils exploitent. Pour son bon déroulement, la production ostréicole nécessite des apports en eau douce réguliers en provenance des bassins versants. En effet, l'eau douce influe sur le degré de salinité du milieu, celui-ci devant être maintenu à un niveau inférieur au niveau de salinité de la mer

¹¹ A ce titre, l'utilisation des huîtres triploïdes rend les éleveurs dépendants des écloséries, ces dernières étant en situation de monopole sur le naissain.

¹² Les huîtres dépensent beaucoup d'énergie et perdent une partie de leur poids de chair pendant la période de reproduction. Logiquement, lorsqu'elles ne se reproduisent pas, leur croissance est plus rapide.

pour garantir la survie des jeunes huîtres. Elle impacte donc la qualité du captage. Par ailleurs, l'eau est un vecteur d'éléments nutritifs permettant le développement du phytoplancton, à la base de l'alimentation des coquillages. Elle joue, de ce fait, un rôle décisif dans la croissance des huîtres. Parallèlement, si l'eau douce est nécessaire au développement de l'activité ostréicole, elle peut également nuire à la production, en raison des pollutions qu'elle véhicule, et altérer la qualité des coquillages, les rendant impropres à la consommation. La complexité des besoins en eau pour l'ostréiculture ainsi que la combinaison des facteurs environnementaux qui permettent son existence, rendent difficile à la fois une éventuelle définition des propriétés qualitatives à respecter et une quantification des apports en eau devant arriver sur le littoral. Néanmoins, ce défaut de caractérisation scientifique ne remet pas en cause le rôle déterminant joué par l'eau douce dans le processus de production – bien qu'il puisse avoir des incidences dans l'élaboration des revendications des ostréiculteurs. Dans ce contexte d'incertitude, nous avons cherché à savoir la façon dont les professionnels s'étaient appropriés les enjeux relatifs à l'eau douce.

Les exploitants ostréicoles ont largement souligné l'importance des apports en eau douce en provenance du bassin versant de la Charente, tant au niveau quantitatif que qualitatif, pour maintenir la richesse du milieu. Ils sont 70% à estimer ces apports comme étant très importants et près de 20% à les considérer comme importants. L'eau douce apparaît donc, dans le discours des producteurs, comme un facteur de production essentiel. Nous avons ensuite cherché à comprendre de quelles manières ceux-ci appréhendaient leur dépendance à la ressource en eau et quels étaient, selon eux, les effets d'un apport – ou d'un manque d'apport – sur la production. La relation la plus souvent établie, pour près de 9 ostréiculteurs sur 10, se rapporte aux effets l'eau douce sur la croissance des huîtres. Les témoignages des professionnels convergent sur le fait que les années de sécheresse freinent le développement des coquillages. Une relation entre l'eau douce et la qualité du captage est également avancée par 34 ostréiculteurs sur 52. Bien que le chiffre soit élevé, le lien semble moins évident, puisque les professionnels évoquent également le fait que certaines années très sèches autorisent, si les températures sont suffisamment élevées, une bonne survie larvaire. Les conditions de réalisation d'un captage de qualité semblent donc subtiles et floues, et elles renforcent ainsi la croyance en un besoin d'eau douce pour maintenir la complexité du milieu estuarien et assurer le bon déroulement de la première étape du cycle de production. L'ensemble de ces éléments nous permet d'affirmer que les ostréiculteurs perçoivent une relation solide et complexe entre leur activité et la ressource en eau provenant du bassin versant. Les formes de cette relation justifient notamment les manifestations que les professionnels ont pu organiser en période estivale, et légitiment le questionnement sur la gestion intégrée amont/aval de la ressource. Par ailleurs, les enjeux relatifs à l'eau sont les premiers cités dans l'ensemble des enjeux auxquels est confrontée la profession ostréicole, avant les enjeux liés à la production et à la commercialisation. La montée en puissance de ces préoccupations s'explique notamment par les problèmes de productivité que connaissent les exploitations de Marennes-Oléron. En effet, l'intensification des techniques de production s'est traduite par une surcharge de l'estran inappropriée aux capacités trophiques du milieu. Pour faire face à ce phénomène, les exigences se renforcent en matière d'approvisionnement en eau douce sur le littoral, afin garantir la production de nourriture nécessaire à la croissance des coquillages. En outre, les mortalités survenues au cours des étés 2008 et 2009 posent avec force la question de la qualité des eaux en provenance de la Charente. Afin de défendre les intérêts ostréicoles sur le dossier de la gestion de l'eau, la profession commence à se structurer, d'un point de vue collectif, comme en témoigne la création d'une association dédiée à ces problématiques – AproMarais – en 2000. La capacité d'audience de ce type de regroupement est alors à mettre en perspectives des processus de coordination à l'œuvre autour de la ressource en eau.

4. Les formes de proximités : quelles modalités de coordination autour de la ressource en eau ?

En poursuivant notre analyse de la situation des acteurs, nous présentons les résultats de nos investigations empiriques concernant les formes de proximités entre les membres de l'organisation territoriale. Le focus que nous réalisons sur la relation entre les ostréiculteurs et les agriculteurs

découle notamment de la prépondérance, dans le bassin versant de la Charente, des tensions et des conflits autour de la ressource en eau entre ces deux collectifs intermédiaires [Bouba-Olga et *al.*, 2008a]. Notre enquête confirme la prééminence du rapport de concurrence avec l'agriculture lorsque sont abordées les questions relatives à l'eau douce. La relation de concurrence avec l'agriculture est en effet citée par 48 ostréiculteurs sur 52, loin devant la relation de concurrence avec l'activité touristique et les activités résidentielles. Si l'existence d'une concurrence n'implique pas dans tous les cas le conflit, elle met néanmoins en évidence le défaut de coordination autour du bien environnemental et le dysfonctionnement de l'organisation. Dans le cadre de l'analyse des formes de proximités – et dans le cadre de l'examen des stratégies mises en œuvre par les acteurs (*cf.* partie 5) –, nous avons restreint le problème de coordination à celui du partage de la ressource, les questions de préservation de la qualité ayant été mises en suspend.

La situation des ostréiculteurs dans l'espace physique est marquée par une contrainte de localisation. Bien que le cloisonnement des différentes étapes du cycle de production de l'huître n'exclut pas totalement les possibilités de déplacement de la production en ce qui concerne l'étape de l'élevage, notre enquête nous a permis de montrer que cette stratégie de délocalisation partielle ne faisait plus l'objet d'investissements nouveaux. Dès lors, nous considérons que les ostréiculteurs sont géographiquement ancrés. Parallèlement, l'activité agricole est également soumise à une contrainte de localisation. En effet, les pressions pour l'accès au foncier sont telles qu'une éventuelle délocalisation de la production est quasiment exclue. En reprenant la grammaire proximate, nous considérons l'existence d'une proximité spatiale subie entre les ostréiculteurs et les agriculteurs. La localisation géographique implique donc, en première analyse, une nécessité de coordination pour l'usage des ressources communes, et ce d'autant plus que les membres de l'organisation territoriale n'ont pas la possibilité de faire de l'*exit* spatial pour répondre au dysfonctionnement lié à la gestion de l'eau (*cf. infra*). Par ailleurs, la situation des acteurs sur le territoire se caractérise par l'existence d'une inégalité face à l'espace : les agriculteurs sont situés en amont de la ressource alors que les ostréiculteurs, localisés sur le littoral, sont les derniers utilisateurs des eaux continentales. Cette localisation spécifique n'est pas sans incidence sur l'expression de la proximité de coordination, dans la mesure où elle peut déterminer le positionnement dans le rapport de force [Torre, Zuideau, 2009]. Les ostréiculteurs sont, en effet, contraints de prouver le rôle joué par l'agriculture sur la baisse de la qualité de leur production, alors que les agriculteurs ne prennent pas en compte, *ex ante*, l'incidence éventuelle de leurs prélèvements en eau sur les autres utilisateurs de la ressource.

Les éléments relatifs à l'identification des formes de la proximité spatiale sont issus de notre diagnostic de territoire. Les formes de proximités socio-économiques, plus difficiles à repérer, ont quant à elles fait l'objet d'une vérification auprès des ostréiculteurs. Nous avons, dès lors, interrogé les acteurs sur l'existence ou l'absence, ainsi que sur la qualité des catégories de la proximité socio-économique, au regard de la coordination avec les agriculteurs dans le cadre de la gestion de l'eau douce. Nous nous concentrons dans ce papier sur la proximité de coordination, en considérant que la proximité de ressources, cognitives notamment, c'est-à-dire en lien avec les représentations des acteurs, ne pouvait faire l'objet d'une évaluation que dans le cadre d'une approche comparée entre les ostréiculteurs et les agriculteurs. Or, les résultats que nous présentons ne concernent que le collectif ostréicole. En outre, compte tenu de l'étalement géographique du dysfonctionnement et du nombre d'acteurs impliqués, nous privilégions l'analyse de la proximité de coordination institutionnelle. En effet, les principes de gestion de la ressource en eau sur le territoire reposent davantage sur des dispositifs institutionnels que sur des arrangements locaux fondés sur des relations interpersonnelles. Notons, dans ce sens, que la proximité de coordination relationnelle est apparue pour les acteurs comme un moyen peu puissant pour assurer la coordination – 72% des ostréiculteurs ayant des relations avec un ou des agriculteurs estiment que l'existence d'une proximité relationnelle n'implique pas d'amélioration quant aux problématiques de la gestion de l'eau. Afin d'appréhender la nature de la proximité de coordination institutionnelle, nous avons décomposé cette catégorie en une « proximité administrative » – avec les services de l'Etat –, une « proximité professionnelle » – proximité intra-groupe avec les organisations syndicales et associatives –, et une « proximité avec les organismes de recherche ». Cette dernière déclinaison a été intégrée à la proximité institutionnelle en raison d'action

de ces organismes dans la construction des revendications collectives de l'ostréiculture sur la question du partage de la ressource en eau.

Tableau 2 : La qualité de la proximité de coordination

Les différentes formes de proximité*	Proximité institutionnelle		
	Administrations	Organisations professionnelles	Organisme de recherche
Bonne	4 (8%)	24 (47%)	30 (59%)
Mauvaise	43 (84%)	21 (41%)	21 (41%)
Pas de réponse	4 (8%)	6 (12%)	0 (0%)

* Seulement 51 ostréiculteurs ont répondu à ces questions, étant donné qu'un ostréiculteur a considéré que son activité ne dépendait pas des apports en eau douce.

Globalement, les ostréiculteurs considèrent que l'administration, les organisations professionnelles, et les organismes professionnels ont un rôle à jouer dans l'élaboration de la gestion intégrée de l'eau douce. C'est en ce sens que nous entendons l'existence – vs. l'absence – d'une proximité institutionnelle. Toutefois, la capacité des différents dispositifs de médiation à favoriser la coordination autour de la ressource en eau, et plus spécifiquement avec le collectif agricole, est jugée de façon plus nuancée. Le rôle des services de l'Etat, dans leur faculté à améliorer la coordination pour le partage de la ressource, est très important aux yeux des acteurs. Cependant, les positions actuellement prises par l'administration sur le dossier de la gestion de l'eau impliquent que les ostréiculteurs se sentent défavorisés par rapport aux agriculteurs dans plus de 8 cas sur 10. La qualité de cette forme de proximité institutionnelle est donc faible. C'est d'ailleurs à ce niveau qu'est perçu le plus important défaut de proximité de coordination. Dans leur lecture des causes du dysfonctionnement, les ostréiculteurs tiennent davantage pour responsables des problèmes de surexploitation et de dégradation de l'eau, les services de l'Etat que les acteurs économiques en tant que tels. La gestion de la ressource par les préfets, et plus en amont les politiques publiques, dont la politique agricole commune, sont appréhendées par 29 ostréiculteurs sur 52 comme les causes premières du conflit d'usage, soulignant de ce fait l'origine institutionnelle du dysfonctionnement davantage que son inscription sectorielle. Ainsi, il ressort de notre travail de terrain des attentes fortes auprès des services de l'Etat pour faire évoluer la situation.

Concernant la proximité permise par les organisations professionnelles (Section Régionale Conchylicole, syndicats, associations), les ostréiculteurs estiment dans 47% des cas qu'elle impacte positivement le dossier de la gestion intégrée de la ressource en eau – 41% estime que ce n'est pas le cas, et 12% ne se sont pas prononcés. Les acteurs ont souligné l'importance de l'organisation collective pour défendre leurs intérêts, en mettant en avant le fait que le problème ne pouvait pas trouver d'issue à un niveau individuel. Ce type de dispositif semble donc indispensable et se révèle être, du point de vue des acteurs, un préalable à la mise en œuvre de la GIRE. Les résultats de notre enquête rejoignent, sur ce point, les conclusions de Dubuisson-Quellier [2005] qui soulignaient elles aussi, dans le cadre d'un travail sur la filière mytilicole, le rôle de l'organisation collective dans l'élaboration de dispositifs de coordination concertés. Les 41% des ostréiculteurs considérant la faible capacité des organisations professionnelles à favoriser la coordination autour de l'eau douce, mettent en avant le caractère limité de ce type de dispositif, soit parce que le résultat de leur action ne semble pas à la hauteur des attentes des exploitants, soit parce que les ostréiculteurs estiment que les représentants professionnels ne sont pas en mesure de faire réellement progresser la situation compte tenu de la faiblesse de leur pouvoir de négociation par rapport au collectif agricole. Ces résultats mettent en évidence l'existence d'une asymétrie institutionnelle entre les deux collectifs membres de l'organisation.

Des trois dispositifs institutionnels retenus, les organismes de recherche et plus particulièrement l'IFREMER (Institut Français de Recherche sur l'Exploitation de la Mer), sont ceux qui, au regard des ostréiculteurs, ont le rôle le plus positif pour l'élaboration d'une gestion intégrée de la ressource en eau. Près de 60% des ostréiculteurs rencontrés estiment que ce type de dispositif favorise la coordination avec les agriculteurs, parce qu'il fournit de la connaissance scientifique indispensable à la défense des intérêts ostréicoles pour les questions relatives à l'eau douce. A titre d'illustration, l'IFREMER a démontré que les débits du fleuve Charente à l'embouchure s'expliquaient davantage par le mouvement des marées que par l'arrivée de l'eau en provenance du bassin versant. Cet élément a été réellement déterminant pour la légitimation des requêtes des ostréiculteurs au sujet du partage de la ressource en eau, parce qu'il a permis une prise de conscience concernant la faiblesse, voire de l'absence, des apports en eau en période estivale et la nécessité de faire évoluer les pratiques concernant les consommations d'eau. Les professionnels ne se prononçant pas de manière favorable sur le rôle des organismes de recherche (41% des ostréiculteurs rencontrés) expriment, entre autres, un désaccord avec les orientations récentes de la filière – notamment le développement de l'huître triploïde dont l'IFREMER a l'initiative –, qui tendent à amoindrir la dimension naturelle du produit et offrent ainsi un contre-argument aux autres membres de l'organisation territoriale dans le cadre des problèmes de partage et de préservation de la ressource en eau.

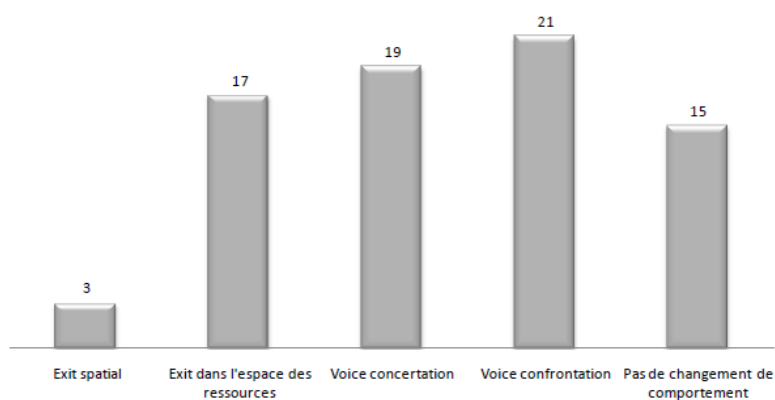
L'analyse des structures de coordination nous amène à mettre en évidence la place accordée par les ostréiculteurs rencontrés aux organisations professionnelles et aux organismes de recherche pour favoriser les interactions entre les membres de l'organisation territoriale et pour conduire à un meilleur partage des ressources en eau. Elle révèle également un défaut de proximité avec les services de l'Etat, ces derniers étant pourtant perçus comme les plus déterminants pour le dépassement du dysfonctionnement. Après avoir présenté la situation des acteurs au sein de la filière, dans l'espace physique et dans l'espace des structures de coordination, nous sommes en mesure de tester le croisement théorique « *exit-voice* / proximités ».

5. La coexistence des stratégies d'*exit* et de *voice*

Dans la logique de la construction théorique présentée dans la première partie de ce papier, il est possible d'expliquer le positionnement stratégique des ostréiculteurs confrontés au problème de concurrence sur la ressource en eau avec les agriculteurs, au regard de leur situation. Il convient de préciser au préalable que les différentes stratégies d'*exit* et de *voice* ne sont pas exclusives entre elles, et peuvent être mises en œuvre simultanément. Nos observations documentent le fait que 18 ostréiculteurs sur 52 mobilisent plusieurs modalités de réponse au dysfonctionnement. On comprend assez facilement que les acteurs puissent opter de façon concomitante pour une stratégie de *voice* confrontation et une stratégie de *voice* concertation : le rapport conflictuel, lorsqu'il se traduit par un engagement [Torre, Caron, 2005] peut être un préalable et/ou un moment particulier dans un processus de négociation. Dès lors, pour faire entendre leurs revendications, les ostréiculteurs peuvent, de façon ponctuelle recourir à une action « coup de poing ». Toutefois cette concomitance n'est pas systématique : certains professionnels se sont exprimés sur l'inanité soit du *voice* confrontation, en considérant que le conflit ne peut pas être vecteur d'amélioration de la situation, soit du *voice* concertation, en considérant que l'asymétrie institutionnelle caractérisant le jeu d'acteurs en faveur du collectif agricole ne laisse pas entrevoir une issue favorable aux négociations. La combinaison des stratégies d'*exit*, spatial ou dans l'espace des ressources, et de *voice* pour un même acteur est moins intuitive – Hirschman ne l'envisage d'ailleurs pas. Elle est concevable dans le cadre de notre application empirique en raison du caractère partiel des formes d'*exit*. Que ce soit dans le cas de l'*exit* spatial, qui ne concerne qu'une étape du cycle de production, ou dans celui de l'*exit* dans l'espace des ressources, qui a vocation à réduire la dépendance par rapport à l'objet du dysfonctionnement mais qui ne permet actuellement pas de s'en affranchir totalement, les acteurs restent membres de l'organisation territoriale. Dès lors, ils sont toujours en mesure d'exprimer leur mécontentement. Il existe donc un véritable continuum dans les stratégies que les ostréiculteurs déploient pour pallier les manques d'apports en eau douce, ainsi que le reflètent les réponses

obtenues au cours de l'enquête. En revanche, le positionnement qui consiste à ne rien faire est logiquement exclusif.

Graphique 1 : Les modalités de réponse au dysfonctionnement



Excepté le cas de la stratégie de l'*exit* spatial, on observe que les acteurs mobilisent dans proportions relativement proches les autres formes de réponses envisageables. Qu'il s'agisse de l'*exit* dans l'espace des ressources, du *voice* concertation, du *voice* confrontation, et dans une moindre mesure de la stratégie de passivité, il est difficile de se prononcer sur la supériorité d'une des options. Néanmoins, l'analyse de la situation des acteurs que nous avons précédemment produite apporte des éléments d'explication à la coexistence des diverses formes de réponse au dysfonctionnement et elle renseigne sur la dynamique à l'œuvre sur notre territoire d'étude. L'importance relative des stratégies actives – 70% des ostréiculteurs rencontrés mettent en œuvre une action pour répondre au dysfonctionnement –, par opposition à la stratégie passive qui consiste à ne rien faire, est à souligner. Elle reflète la place centrale que les professionnels attribuaient aux questions environnementales en lien avec la ressource en eau (*cf. supra*).

Les stratégies d'*exit*

Notre enquête révèle la faiblesse des stratégies d'*exit* spatial pour les ostréiculteurs. Ils sont seulement 3 à se positionner en faveur de cette solution pour s'affranchir des problématiques liées aux variations des apports en eau douce dans le bassin Marennes-Oléron, en évoquant soit l'acquisition de parcs ostréicoles à l'étranger, soit la production en pleine mer. La présence limitée de cette solution réside dans la contrainte de localisation que nous avons mise en évidence. Nous n'avons pas relaté, dans le graphique 1, les stratégies antérieures d'exploitation dans les autres bassins ostréicoles français, puisqu'il semble que cette modalité de réponse ne soit plus envisagée par les professionnels. A ce titre, nous considérons que la délocalisation de l'élevage en Normandie et en Bretagne a seulement été une réponse temporaire au problème de croissance des coquillages. Nous verrons plus loin qu'il s'agit, dans le cadre de la problématique de la gestion intégrée de la ressource en eau, d'une stratégie limitée pour véritablement dépasser le défaut de coordination entre les agriculteurs et les ostréiculteurs.

L'*exit* dans l'espace des ressources est une solution évoquée par près d'un tiers des ostréiculteurs rencontrés. Il renvoie à diverses stratégies qui ont toutes pour finalité de pallier les problèmes en lien avec le manque d'apport en eau en provenance du bassin versant de la Charente. Les deux stratégies les plus fréquentes sont le recours au naissain d'écloserie et la production d'huîtres triploïdes. Lorsque les ostréiculteurs achètent les jeunes huîtres aux éclosiers, ils limitent les incertitudes concernant la qualité du captage. Dès lors, ils s'affranchissent en partie des contraintes liées à la salinité de l'eau pour la survie des larves d'huîtres. La production d'huîtres triploïdes répond quant à elle aux problématiques de ralentissement de la croissance que connaît le bassin Marennes-Oléron et qui sont en partie imputables aux faibles arrivées d'eau douce en période estivales. Il existe en effet une corrélation entre les mauvaises années de croissance de la période 2003-2005, et la

sécheresse qui caractérise cette même période. Si la baisse de la productivité du bassin s'explique en partie par une surcharge de l'estran, il est également possible d'attribuer les mauvais résultats à des facteurs environnementaux, comme le manque d'apport en eau douce. Nous avons mentionné plus haut que les huîtres triploïdes permettaient de raccourcir le cycle de croissance, en gagnant près d'une année sur le cycle de production d'une huître diploïde. Dès lors, certains ostréiculteurs ont exprimé clairement le lien entre la mise en place de cette technique de production et le problème de partage de la ressource en eau. La présence relativement élevée de cette stratégie peut être comprise comme une conséquence de la faiblesse de la proximité de coordination institutionnelle – notamment de la proximité avec les services de l'Etat. Considérant l'aspect récurrent des problématiques de surexploitation de la ressource en eau, ainsi que l'avantage du collectif agricole dans le rapport de force, les ostréiculteurs cherchent des solutions techniques pour répondre à leur problème de productivité.

Les stratégies de *voice*

Les stratégies de *voice* confrontation et de *voice* concertation sont mises en œuvre dans des proportions qui sont très proches. Elles sont légèrement supérieures aux stratégies d'*exit*. 21 ostréiculteurs se sont prononcés en faveur du *voice* confrontation et 19 en faveur du *voice* concertation. La présence de ces formes de réponse à des niveaux quasi-similaires ne signifie pas, selon nous, que les deux stratégies soient équivalentes du point de vue des mécanismes sur lesquels elles s'appuient. L'analyse de la situation des acteurs nous conduit à penser qu'elles traduisent plutôt une évolution importante des dimensions de la proximité de coordination au sein de l'organisation territoriale. Le *voice* confrontation est une modalité d'action envisagée, de façon théorique, lorsque la proximité de coordination est faible. Or, nous avons souligné l'asymétrie institutionnelle entre les collectifs agricoles et ostréicoles et l'insatisfaction des ostréiculteurs au regard des services de l'Etat en charge de la gestion de l'eau. Dans ce contexte, les professionnels considèrent la pertinence de la solution de *voice* confrontation, cette dernière étant mieux à même de provoquer une réaction. C'est la raison pour laquelle certains ostréiculteurs ont recouru à des manifestations à la Préfecture de Charente-Maritime ou encore à des opérations de blocage des voies routières au cours de l'été 2006 – « opération escargot » à l'entrée du pont de l'Ile d'Oléron.

La présence des solutions de *voice* concertation trouve également des explications dans les formes de la proximité de coordination. Le rôle favorable attribué aux organisations professionnelles – ainsi que leur structuration récente autour des problématiques de la gestion de l'eau douce – et des organismes de recherches contrebalance la faiblesse de la proximité permise par l'administration. Dès lors, les ostréiculteurs commencent à prendre part à la construction d'une gestion intégrée de la ressource en eau, dans la mesure où l'existence de ces dispositifs de médiation semble offrir des espaces de coordination propices à la prise en compte des besoins de l'ostréiculture en eau douce. Par ailleurs, nous l'avons signalé plus haut, les solutions de *voice* confrontation et de *voice* concertation peuvent se révéler complémentaires et traduire une dissociation temporelle des objectifs de l'action. En effet, la logique conflictuelle peut avoir pour objectif de donner plus de poids aux acteurs ostréicoles dans une logique de négociation future. Dès lors, le conflit se révèle bien être un moment particulier dans un processus continu de coordination [Torre, Caron, 2005], et il peut jouer un rôle de révélation du dysfonctionnement. Au regard de la situation des acteurs dans l'espace des structures de coordination et du recours effectif aux stratégies de *voice*, nous interprétons la présence simultanée des logiques de confrontation et de concertation comme un glissement dans les cases du tableau 1 (p.5), en considérant le passage d'une proximité de coordination faible à une proximité de coordination relativement plus forte.

L'incidence des positionnements stratégiques sur l'émergence de la GIRE

L'analyse empirique réalisée sur le bassin de la Charente nous a conduit à nous intéresser assez finement à la situation des acteurs afin de préciser les marges de manœuvre dont ils disposent et par là même les stratégies qu'ils mobilisent. Nous avons cherché à comprendre de quelles manières les

règles – au sens large – structurent la coordination. Nous considérons cependant que les acteurs, de par leur comportement, sont également en mesure de faire évoluer ces règles. Dans cette perspective, la grille de lecture proposée par Hirschman présente l'intérêt de décrypter en partie les ressorts de l'action collective et autorise à nous prononcer sur les conditions d'émergence d'une règle nouvelle. En rappelant que l'objectif de l'organisation territoriale que nous étudions a trait à la gestion intégrée des ressources en eau, nous tentons de nous prononcer sur l'efficacité des stratégies déployées par les acteurs pour définir les contours de cette gestion intégrée.

Du point de vue de l'acteur, celui-ci agissant selon une logique de rationalité située, la règle de décision qui sous-tend le choix entre *exit* ou *voice* – ou encore *passivity* – dépend du coût attaché à chacune de ces modalités de réponse au dysfonctionnement. L'acteur est donc indifférent à la nature de la solution retenue. En effet, le fait de recourir au naissain d'écloserie ou de protester pour entendre raison devrait produire le même effet : celui de soulager la conflictualité et de répondre aux problèmes productifs engendrés par la faiblesse des apports en eau. Du point de vue de l'organisation territoriale en revanche, les stratégies d'*exit* ou de *voice* retenues collectivement par les ostréiculteurs ne sont pas équivalentes. Compte tenu de la position avale de l'activité ostréicole, les stratégies d'*exit* tendent à limiter la « capacité de résonance » des problématiques de la GIRE. Le fait de délocaliser une partie de la production ou de trouver des solutions techniques au défaut d'apport en eau douce comporte le risque d'amoindrir les revendications de l'ostréiculture et de reléguer en second plan la question de l'approvisionnement en eau douce des zones littorales. Pourtant, au-delà des intérêts économiques et sociaux liés au maintien l'activité ostréicole, il existe des enjeux environnementaux autour de la préservation de la biodiversité des milieux estuariens. Si l'on retrace l'histoire du conflit entre les agriculteurs et les ostréiculteurs, on observe la survenance d'un pic de conflictualité au début des années 2000 et d'une plus grande prise en compte des exigences ostréicoles autour de la ressource en eau. Sans négliger les incidences des épisodes de sécheresse sur ces événements, la mobilisation du *voice* confrontation correspond également à la perte de vitesse des logiques de délocalisation de l'élevage. A la lumière des concepts hirschmaniens il est possible d'envisager que la stratégie d'*exit*, solution individuelle au problème de productivité, a retardée l'avènement de la question du partage de la ressource et donc l'importance de la coordination autour de l'eau douce, d'un point de vue collectif, dans une optique à la fois économique, sociale et environnementale.

Dès lors, en ce qui concerne le collectif ostréicole, il semble que les stratégies de *voice* soient mieux à même de répondre à l'objectif de l'organisation, qui est celui de la gestion intégrée des ressources en eau. Dans ce cadre, nous avons à nous interroger sur les conditions favorables à l'émergence du *voice*. Notre analyse des formes de proximité de coordination se révèlent à cet égard particulièrement éclairante. La prise de parole des ostréiculteurs, passant par la structuration de la profession, a contribué à la construction de principes de gestion de l'eau permettant de mieux concilier les usages agricoles et ostréicoles. Bien que des déséquilibres persistent, les mesures coercitives développées au cours des dernières années concernant la réduction des prélèvements pour l'irrigation en sont une illustration. Les positions actuellement affichées par les représentants ostréicoles et agricoles du bassin de la Charente témoignent, d'ailleurs, d'une première amélioration de la coordination autour de la ressource en eau.

Conclusion

L'analyse théorique développée par Bouba-Olga et *al.* [2009a ; 2009b], initialement conçue pour appréhender les conflits d'usage environnementaux, s'interroge plus globalement sur les modalités spécifiques de la coordination qui découlent de la proximité spatiale entre des activités variées. En croisant le modèle *exit-voice* et les apports de l'économie de proximités, cette grille de lecture a vocation à préciser les marges de manœuvre des acteurs confrontés à un dysfonctionnement au sein d'une organisation territoriale. Elle permet, d'une part, d'intégrer les déterminants relatifs au comportement individuel mis en œuvre par les acteurs, compte tenu de leur situation dans l'espace physique, dans l'espace des ressources et dans l'espace des structures de coordination, et d'autre part de décrypter les ressorts de l'action collective en questionnant les mécanismes qui sous-tendent

l'élaboration de règles nouvelles. Elle révèle ainsi le fait que toutes les déclinaisons des stratégies d'*exit* et de *voice* théoriquement envisagées pour dépasser le dysfonctionnement ne sont pas toujours applicables, et propose d'interroger de façon précise les causes de la réduction de l'ensemble des possibles. Nous avons cherché à appliquer cette construction théorique au conflit d'usage autour de la ressource en eau entre les agriculteurs et les ostréiculteurs du bassin versant de la Charente et de sa frange littorale, en questionnant plus spécifiquement le comportement stratégique des ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron.

L'analyse empirique, principalement produite à partir des données récoltées au cours d'une enquête de terrain, apporte des éléments de validation de la grille théorique. La recherche de solutions techniques de la part des ostréiculteurs pour réduire la dépendance de leur système productif à l'eau douce – stratégie d'*exit* dans l'espace des ressources –, peut notamment s'expliquer par la distance qui existe au niveau institutionnel entre les acteurs agricoles et ostréicoles, dans le cadre des problématiques liées à l'eau. Cette distance se traduit également par la mobilisation de la stratégie de *voice* confrontation. On observe, néanmoins, un recours notable à la stratégie de *voice* concertation. Notre analyse des différents dispositifs de médiation nous permet d'expliquer la présence de cette modalité d'action : la structuration interne du collectif ostréicole autour de syndicats et d'associations professionnelles, ainsi que les organismes de recherche sur le milieu marin, facilitent l'émergence de la proximité de coordination et soutiennent ainsi la construction de la stratégie de *voice* concertation. Le travail de terrain révèle, de ce fait, l'importance de l'action collective pour amorcer un processus de négociation. Enfin, l'étude de cas que nous avons réalisée nous conduit à mettre en évidence les effets des différentes stratégies mobilisées collectivement au regard de l'émergence d'une gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle de l'organisation territoriale. Il apparaît que les stratégies d'*exit* se révèlent moins pertinentes que les stratégies de *voice* pour dépasser le dysfonctionnement initial du bassin versant de la Charente lié au problème de surexploitation et de dégradation de la ressource en eau. Dès lors, ayant souligné l'importance des institutions locales pour réguler les problèmes de coordination autour de l'eau, notre travail montre la nécessité de s'interroger sur les dispositifs à mettre en place du point de vue de l'action publique territoriale, pour encourager la prise de parole des ostréiculteurs et faire en sorte que ces derniers contribuent à la définition des principes de la GIRE.

Bibliographie

- Agreste, 2005, Recensement de la conchyliculture 2001, Agreste Cahiers Conchyliculture n°1, 89 p.
- Berthier N., 2006, *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, 3^{ème} Edition, Armand Colin, 352 p.
- Bouba-Olga O., Boutry O., Rivaud A., 2009a, « Conflits d'usage autour de la ressource en eau : une analyse en terme de proximité », in Schneier G., *L'eau mondialisée : la gouvernance en question*, Edition La Découverte, collection Recherche, à paraître.
- Bouba-Olga O., Boutry O., Rivaud A., 2009b, « Un approfondissement du modèle *exit-voice* par l'économie de la proximité », *Nature, Sciences et Sociétés*, n°94, à paraître.
- Bouba-Olga O., Boutry O., Rivaud A., Guimond B., 2008a, *Analyse des conflits d'usage sur le littoral picto-charentais*, Rapport réalisé pour le compte de la DRE Poitou-Charentes, Décembre, 90 p.
- Bouba-Olga O., Carrincazeaux C., Coris M., 2008b, « La proximité 15 ans déjà ! Avant propos », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp 279-287.
- Bouba-Olga O., Chauchefoin C., Mathé J., 2006, « Innovation et territoire : une analyse des conflits autour de la ressource en eau, le cas du bassin versant de la Charente », *Flux* n° 63-64, Dossier « Innovation et territoires », pp 32-41.
- Bouba-Olga O., Grossetti M., 2008, « Socio-économie de proximité », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp 311-328.

- Bry C., Hofflack P., 2004, *Le bassin versant de la Charente : une illustration des problèmes posés par la gestion quantitative de l'eau*, Courier de l'environnement de l'INRA n°52, septembre.
- Dubuisson-Quellier S., 2005, « Re-territorialisation des enjeux de production et élargissement des espaces d'échanges. Le cas d'une activité mytilicole de la Côte Atlantique », in Torre A. et Filippi M. (coord), *Proximité et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, INRA, Paris, pp 257-277.
- EPTB Charente, 2004, *Plan de gestion des étiages bassin de la Charente : protocole du PGE*, 58 p.
- Granjou C., Garin P., 2006 « Organiser la proximité entre les usagers de l'eau : le cas de la gestion volumétrique du bassin versant de la Charente », *Développement Durable et Territoires*, Dossier n°7 : proximité en environnement.
- Gilly J-P., Torre A., 2000, *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris, 301 p.
- GWP, RIOB, 2009, *Manuel de gestion intégrée des ressources en eau par bassin*, Elanders, Suède, 112 p.
- Hirschman A. O., 1970, *Exit, Voice and Loyalty*, Harvard University Press Cambridge, Massachusetts and London, England, 162 p. – Version française : 1995, *Défection et prise de parole*, Fayard, 213 p.
- Hirschman A. O., 1986, *Vers une économie politique élargie*, Paris, Editions de Minuit, 112 p.
- Kirat T., 1999, « La proximité, source d'externalités négatives : le droit comme technologie de la structuration des espaces de la gouvernance locale », 2^e Journées de la Proximité, Toulouse, 19-20 mai, Publié en 2005, in Torre A., Filippi M., *Proximité et changement socio-économique dans les modes ruraux*, INRA éditions, Paris, pp 243-256.
- Loubier S., Christin F., Aubry N., Giry C., Malaterre P-O., Garin P., 2005, « Comment prendre en compte la demande en eau pour l'irrigation dans un contexte de rareté et d'incertitudes sur la ressource : un exemple de combinaison sur le bassin de la Charente en France », The International Conference of Environmental science and technology, 12-13 may, Cyprus.
- Maillefert M., Zuindeau B., 2008, « Chapitre 3 : Approches analytiques des mécanismes d'action collective appliquée aux risques environnementaux », in Herbert V., Petit O., (dir), *Risque environnemental et action collective. Application aux risques industriels et d'érosion côtière dans le Pas de Calais*, Rapport final, Programme REACTION, MESHS Lille, pp 48-67.
- Mongruel R., Perez Agúndez J. A., Girard S. Bailly D., Nassiri A., 2008, *Analyse des stratégies d'occupation du domaine maritime côtier : le cas des concessions conchylicoles*, Les Publication AMURE, Série Rapports n° R-11-2008, 244 p.
- Pecqueur B., Zimmermann J-B., 2004, *Economie de proximités*, Hermès-Lavoisier, 264 p.
- Rallet A., Torre A., 2005, « Proximity and localization », *Regional Studies*, Vol-39 n°1, pp 47-60.
- Rivaud A., 2007, « Analyse du secteur conchylicole et problématique territoriale : le bassin Marennes-Oléron », document de travail CRIEF-TEIR n°T2007-06, <http://sceco.univ-poitiers.fr/recherpubli/doctravail/T2007-06.pdf>
- Samin J-F., McCombie H. (eds), 2007, *Mortalité estivale de l'huître creuse Crassostrea gigas. Défi Morest*, Ifremer/Quae
- Théret B., 2000, « Institutions et Institutionnalismes. Vers une convergence intra et interdisciplinaire des conceptions de l'institution ? », *Recherche et régulation série EM 2000-1*, 25 p., www.theorie-regulation.org
- Torre A., Caron A., 2002, « Conflit d'usage et de voisinage autour des espace ruraux », Numéro thématique « Autour du développement durable », *Sciences de la société*, n° 57, pp 94-113.
- Torre A., Caron A., 2005, « Réflexion sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage », *Economie et Institutions*, n°6 et 7, pp 183-220.
- Torre A., Zuindeau B., 2009, « Proximity Economics and Environment assessment and prospects », *Journal of Environmental Planning and Management*, n°52/1, pp 1-24.